

# CERTIFICAT MEDICAL

Je

soussigné(e), Docteur :

Demeurant à :

Certifie avoir examiné :

Né(e) le :

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre indiquant la pratique de la Course à pieds et notamment de l'athlétisme en compétition.

Fait à :

Le :

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Mr ou Mme :

Autorisons notre enfant :

à rentrer

seul au domicile :

après sa séance d'entraînement qui se déroule au stade de la Paix – 64 Avenue de la Paix à Fresnes.

Autorisons notre enfant à se licencier à l'AASFresnes et à participer à toutes ses activités notamment aux compétitions

En cas d'accident, notre enfant pourra être transporté auprès d'un médecin, à l'hôpital, ou (à préciser le cas échéant) :

Autorisons l'AASFresnes à prendre mon enfant en photo pendant les compétitions et à utiliser celles-ci sur les supports du club.

Signature :

Mention manuscrite « bon pour autorisation » et datée :

A.A.S.Fresnes Athlétisme – 3 Ter Rue Auguste Daix – 94260 FRESNES

# DOSSIER D'INSCRIPTION 2024/2025



La Section **AASFresnes Athlétisme** vous propose de pratiquer cette discipline dans un petit groupe conviviale et familiale.

Avec son nouvel entraîneur recruté en Janvier 2022, la Section jeune repart sur des activités physiques sous forme de jeux puis de compétitions avec un suivi individuel afin de créer une cohésion de groupe.

En période scolaire, l'entraînement se déroule sur le Stade Nord – Stade de la Paix à Fresnes.

A.A.S.Fresnes Athlétisme – 3 Ter Rue Auguste Daix – 94260 FRESNES

**Licence** : Elle est obligatoire et doit être établie rapidement afin que l'assurance couvre les accidents éventuels.

# FICHE D'INSCRIPTION

**Cotisation** : Le prix d'adhésion comprend la licence FFA

Saison 2024/2025

- ❖ Licence enfants (7/11 ans) 150 Euros
- ❖ Licence enfants (12/16 ans) 185 Euros
  
- Le versement de la cotisation se fera rapidement aux responsables du club au moment de l'inscription. Le Certificat médical sera également à fournir au plus vite (avant fin octobre) !
  
- Les règlements par chèque devront être libellés à l'ordre de l'AASFresnes.

**Entraînements** : Stade de la Paix – 64 Avenue de la Paix – FRESNES  
Sous la responsabilité d'un animateur diplômé

- ❖ **Mercredi de 17h30 à 18h45 pour les 7/11 ans**
- ❖ **Mercredi de 18h30 à 20h00 pour les 12/16 ans**
- ❖ **Vendredi de 18h00 à 19h30 pour les 12/16 ans**

Une réunion d'information sera organisée après les vacances de la Toussaint soit début Novembre

**Reprise de cours le Mercredi 18 Septembre 2024**

A.A.S.Fresnes Athlétisme – 3 Ter Rue Auguste Daix – 94260 FRESNES

Nom :

Prénom :

Sexe :  M  F

Date de naissance :

Type de licence :  Découverte  Enfant

N° de licence : - si renouvellement

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Tél Portable :

Email (indispensable pour la saisie de la licence) :

Nationalité

Fait à :

le :

Signature :

RGPD : « Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. »

A joindre au dossier d'inscription :  Certificat médical  
 Chèque de 150 ou 185 Euros

A.A.S.Fresnes Athlétisme – 3 Ter Rue Auguste Daix – 94260 FRESNES